

## Fiche de poste à profil

### Enseignant UPE2A rattaché à l'école du Carla Bayle Enseignant itinérant du dispositif départemental EANA

#### Textes de référence :

- **Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012** relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés
- **Circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012** relative à l'organisation des Casnav

#### CADRE GÉNÉRAL

La mise en place d'UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n° 2012-141 du 2-10-2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012).

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers.

La mission sera exercée :

- à mi-temps sur le dispositif UPE2A implanté à l'école primaire du CARLA BAYLE
- à mi-temps sur le dispositif départemental pour la scolarisation des EANA rattaché à la DSDEN de Foix

Ce partage horaire sera révisé en fonction des besoins identifiés sur les deux dispositifs d'intervention.

#### MISSIONS PRINCIPALES

Placé sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale, l'enseignant d'UPE2A exerce ses activités sous la responsabilité conjointe de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'École inclusive et de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription d'exercice.

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN -ASH en charge du dossier des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA).

##### Missions d'enseignant sur l'UPE2A rattachée à l'école du Carla Bayle

- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis par la circulaire 2012-141 et assurer l'enseignement du français langue seconde (FLS), oral et écrit, pour tout élève allophone nouvellement arrivé.
- Travailler au sein de l'équipe de l'école avec une souplesse d'organisation entre le dispositif UPE2A et la classe de référence.
- Agir en personne ressource dans l'école (évaluation diagnostique, conseiller les équipes pour l'inclusion scolaire, proposer et élaborer des outils).
- Évaluer les connaissances et les compétences des EANA et formaliser le premier parcours de scolarisation des élèves en prenant appui sur le cadre européen commun de référence pour les langues et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Assurer avec le directeur de l'école la liaison avec les familles, les associations et les autres organismes référents.

##### Missions d'enseignant itinérant sur le dispositif départemental pour la scolarisation des EANA rattaché à la DSDEN de Foix

A la demande des écoles et après avis de l'IEN chargé de la mission EANA, l'enseignant itinérant organise son action en appui des objectifs suivants :

- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis par la circulaire 2012-141 en matière de scolarisation des élèves allophones arrivants et assurer l'enseignement du français langue de scolarisation (FLS), oral et écrit, pour tout élève allophone, peu ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine.
- Se constituer en personne ressource dans l'école (évaluation diagnostique, conseiller les équipes pour l'inclusion scolaire, proposer et élaborer des outils).
- Élaborer, si besoin, un plan d'intervention ciblé (les modalités et le temps de prise en charge varieront selon les besoins de l'enfant, selon une durée déterminée en collaboration avec l'équipe de l'école et en lien étroit avec l'IEN en charge du dossier EANA).
- Participer aux réunions du groupe départemental UPE2A et présenter un bilan périodique d'activités à l'IEN-ASH en charge du dossier EANA.
- S'inscrire dans une démarche de formation professionnelle et prendre part aux actions coordonnées par l'IEN-ASH en charge du dossier EANA en lien avec le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs (CASNAV).

#### IMPLANTATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE

- Mi- temps UPE2A Ecole du Carla Bayle - Place de l'Europe - 09130 - Carla-Bayle
- Mi- temps DSDEN de l'Ariège à FOIX – Dispositif départemental pour la scolarisation des EANA

## CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES

- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés EANA et élèves allophones.
- Expérience pédagogique conséquente en classe ordinaire et notamment dans le cycle 2.
- Capacité à s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.
- Capacité à s'adapter à des prises en charge d'élèves nouveaux tout au long de l'année scolaire.
- Capacités organisationnelles.
- Capacité à travailler en équipe avec une approche réflexive dans le domaine pédagogique et éducatif.
- Capacité d'écoute, de dialogue en direction de l'ensemble des partenaires de l'école et des familles.
- Bonne maîtrise de l'environnement numérique.
- Mobilité et disponibilité.

## CONDITIONS REQUISES

<b>Diplômes requis</b>	<b>Poste ouvert aux enseignants du premier degré:</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• titulaires de la certification « Français langue étrangère » (FLE) ou « Français langue seconde » (FLS),</li><li>• aux titulaires d'un diplôme de Français langue étrangère,</li><li>• ou à défaut ayant participé à une formation en FLS ou FLE.</li></ul>

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

**Après vérification des conditions d'accès au poste** (compétences et/ou qualifications requises) le recrutement se fait par une commission qui émettra un avis sur chaque candidature conformément à la circulaire du mouvement.

## CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'ENTRETIEN

La commission sera composée, à titre indicatif, du directeur académique ou de son représentant, de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la mission EANA, de la conseillère pédagogique départementale LVER, et émettra un avis puis un classement des candidats.

**En appui des critères d'évaluation des compétences du candidat, l'appréciation finale prendra en compte :**

- Son parcours professionnel et les modalités de mise en œuvre de la mission (gestion et suivi des AESH)
- La préparation de l'entretien, la capacité à écouter le jury, à reformuler les demandes et répondre de manière adaptée.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

- ✓ **Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité**
- ✓ Connaissances des textes relatifs à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) ; des organisations pédagogiques du premier degré et des dispositifs départementaux.
- ✓ Connaissances du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; des programmes (maîtrise de la langue, CECRL...) ; des éléments didactiques et pédagogiques du FLE/FLS en contexte scolaire et des ressources associées.
- ✓ **Dans le domaine pédagogique**
- ✓ Compétences pour accompagner les enseignants dans l'accueil et la scolarisation d'une EANA
- ✓ Connaissances des adaptations et stratégies pédagogiques spécifiques à mobiliser
- ✓ Capacité à analyser les besoins des élèves et formaliser un plan d'action pertinent et efficace
- ✓ **Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle**
- ✓ Qualité de l'expression
- ✓ Aptitude à la communication et capacités d'écoute
- ✓ Capacités à l'adaptation
- ✓ Sens des responsabilités et de l'initiative
- ✓ Capacités à travailler en équipe

**Personne en charge du dossier :** IEN-ASH en charge de la mission EANA : [ienfoixv@ac-toulouse.fr](mailto:ienfoixv@ac-toulouse.fr)